

Le magazine de l'ASPH - N°1 - 1er trimestre 2017

Handylogue

© Shutterstock.com

Edito

Les combats à mener en 2017 s'annoncent nombreux. La défense de la sécurité sociale et l'inclusion des personnes handicapées dans toutes les sphères de notre société seront nos priorités.

Même s'il est parfois décourageant de se dire qu'en 2017, l'inclusion de la différence, qu'elle soit physique, mentale ou culturelle fait encore partie de nos combats, de beaux projets qui font bouger les choses voient le jour. Notre projet Handymade ou encore notre rencontre avec le danseur Saïd GHARBI en sont de beaux exemples.

Ces projets, qui font sens et nous donnent envie de continuer à militer pour une société plus juste et plus solidaire. Alors, pour bien commencer l'année, sur une note pleine d'enthousiasme, je vous invite à oser la culture, celle qui dérange et qui nous fait réfléchir, celle qui ne se trouve pas dans les livres d'école, mais dans les rencontres avec l'autre. Osez la culture plurielle d'échanges par laquelle la différence s'exprime au profit de tous.

Belle année 2017 !



Sommaire

Page 4. Faisons le point sur ce que vous propose l'ASPH

Page 6. Choix d'un lieu de vie : quels sont les éléments déterminants ?

Page 8. Vivre avec un enfant en situation de handicap: quelles réalités en 2016

Page 10. Tournant important du mécanisme de protection sociale : les allocations familiales

Page 12. La fibromyalgie, un syndrome particulièrement douloureux et peu connu

Page 14. Les analyses 2016 : Cap sur la Culture !

Page 17. Handmade in Brussels

Page 18. Une petite pause culture...

Page 20. Echo des Régionales

Trimestriel de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée asbl

www.asph.be - 02/515 06 55

Editrice responsable :

Florence Lebailly. Rue Saint-Jean 32-38. 1000 Bruxelles

Rédaction centrale :

Nathalie De Wispelaere

Tél. 02/515 06 55

Graphisme :

Jean-François Moulin

Ont collaboré à ce numéro :

Rose Eboko - Céline Limbourg - Ouiam Messaoudi - Mélanie Deschepper -

Najoua Batis - Valérie Lenel - Nathalie De Wispelaere

Merci à Fabienne et Michaël

pour la relecture des textes en « Facile à lire »

Tout don de 40 euros sur le compte BE81877-8028701-24 bénéficie d'une réduction fiscale

Dépôt : Bruxelles X - P501065

Ce magazine a été réalisé avec le soutien de :



Handylogue est mis sous film
par l'Entreprise de
Travail Adapté L'Ouvroir.
www.l-ouvroir.be





Certains d'entre vous reçoivent notre périodique et font appel à nos services depuis des années, pour d'autres, c'est une première. Afin de (re)faire connaissance, voici un point sur ce que notre asbl vous propose.

Quelques changements

L'année dernière, Florence Lebailly reprenait les rôles du secrétariat général de l'ASPH, Gisèle Marlière en devenait la présidente. Mais ce n'était pas les seuls changements : de nouveaux collaborateurs venaient enrichir l'association; l'ASPH dégageait de nouvelles perspectives pour contribuer davantage au développement d'une société plus juste, plus solidaire, plus inclusive.

Syndicat et plus encore

L'asbl se définit comme le syndicat des personnes handicapées. Des services comme Handydroit[®], Handyprotection,

les campagnes de sensibilisation, le contact center... sont là pour le montrer. Mais nous faisons plus encore.

En tant qu'association d'Education permanente, nous nous devons d'être moteur d'évolution, de changement. Aujourd'hui, l'asbl renforce ce rôle, cette expertise du champ du handicap, en se concentrant sur les politiques en santé publique et plus particulièrement la défense du système de sécurité sociale, la culture et les accessibilités (des infrastructures, de l'information et du numérique).

En tant qu'expert du handicap, nous devons nous assurer que la composante ➡

« handicap » soit bien prise en considération dans chacun de ces thèmes afin de :

- Réduire les inégalités et lutter contre les discriminations ;
- Proposer des modifications, des améliorations (de législations par exemple) lorsque des dysfonctionnements sont constatés ;
- Elaborer un positionnement et des revendications ;

- Etre en phase avec les questions de société et d'actualité ;
- Informer notre public.

En cette nouvelle année qui commence, nous avons voulu rappeler ce qui constituait le cœur de notre travail, les fondements de notre asbl : la volonté d'élaborer une société plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

En facile à lire :



Faisons le point sur ce que propose l'ASPH

En 2015, Florence Lebailly devenait la secrétaire générale de l'ASPH et de nouveaux collaborateurs rejoignaient l'asbl.

En cette nouvelle année, nous avons voulu faire le point sur les services de l'ASPH : Association Socialiste de la Personne Handicapée.

L'ASPH défend les droits des personnes handicapées avec des services comme :

- Handydroit ;
- Handyprotection...

L'asbl veut être un expert du handicap pour :

- Lutter contre les discriminations (tout ce qui n'est pas juste) ;
- Proposer des solutions ;
- Faire entendre sa voix ;
- Informer le public.

L'ASPH travaille pour une société plus juste, plus solidaire, plus inclusive.

Etude

Choix d'un lieu de vie : quels sont les éléments déterminants ?



Quelles possibilités de logement s'ouvrent aux personnes ayant des besoins singuliers? Comment choisir ? Comment une personne, un proche, un professionnel peut-il s'assurer que la place choisie sera la bonne ? La personne concernée se retrouve-t-elle dans le choix posé ? Telles sont les questions auxquelles notre étude a tenté de répondre.

A l'heure actuelle, il est encore difficile pour une personne en situation de handicap de trouver un lieu d'hébergement adéquat. Ce dernier est organisé par déficit, âge et type de population accueillie. Des personnes avec un même déficit sont regroupées dans un même lieu de vie. Mais il arrive que deux personnes avec les mêmes profils n'éprouvent pas les mêmes besoins.

L'étude menée a mis en évidence la particularité de chaque parcours d'hébergement. Plusieurs éléments semblent intervenir de manière déterminante dans le choix d'un lieu de vie et ce, au détriment de la motivation personnelle. Ainsi, les difficultés qui ne permettent ni une gestion adéquate du quotidien ni un rôle

social actif constituent des signaux forts et conduisent à des trajectoires d'hébergement bousculées. Ces changements de lieux de vie peuvent s'expliquer, dans certaines situations, par les comportements des équipes professionnelles.

Plusieurs points d'attention sont mis en évidence.

- Respecter l'individu dans ses besoins spécifiques ;
- Un juste équilibre entre les services médico-sanitaires et les services éducatifs est à favoriser ;
- Proposer une accessibilité en fonction des besoins spécifiques.

A'autres acteurs sont concernés :

Les proches

A bout de souffle, ils ne possèdent plus les ressources nécessaires pour accompagner le membre de leur famille. Ils s'orientent alors vers les structures disponibles.

Les professionnels

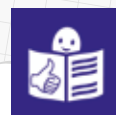
En situation d'épuisement et d'impuissance, ils doivent fonctionner avec des ressources trop limitées. ⇨

L'étude met en avant plusieurs pistes permettant à chacun de trouver sa place :

- Favoriser un accueil de qualité à travers des programmes spécifiques ;
- Travailler le projet d'hébergement pour définir une meilleure adéquation entre besoins et lieux de vie ;
- ...

Il ne s'agit plus de mobiliser un seul acteur référent de l'ensemble du parcours d'hébergement mais bien de faire travailler l'ensemble du réseau en proposant un service global autour de la personne.

Envie de lire l'étude dans son intégralité ?
Rendez-vous sur notre site internet :
www.asph.be



En facile à lire :

L'ASPH a écrit une étude sur les lieux de vie des personnes en situation de handicap.

Choisir un lieu de vie est important.

C'est souvent la famille ou les professionnels qui choisissent le lieu de vie.

Un lieu de vie doit répondre aux besoins de la personne en situation de handicap.

L'étude montre que les lieux de vie ne sont pas adaptés à la demande des personnes en situation de handicap.

Pourquoi ?

Il n'y a pas assez de lieux adaptés.

Il n'y a pas assez de temps pour choisir avec chaque personne en particulier.

Les équipes ne sont pas assez complètes.

Il n'y a pas assez d'argent.

Pour l'ASPH, il faut :

- Respecter les besoins de la personne en situation de handicap ;
- Soutenir les familles ;
- Accompagner les professionnels ;
- Proposer plus de lieux de vie de qualité ;
- Proposer des services adaptés pour que la personne reste chez elle.

Etude

Vivre avec un enfant en situation de handicap : quelles réalités en 2016.

Durant cette année 2016, nous avons développé une étude à partir de témoignages de familles ayant des enfants à besoins spécifiques âgés entre 0 et 12 ans.



L'objectif de cette étude était de voir à quelles difficultés sont confrontés ces parents. Au travers différentes confidences qu'ils nous ont faites, en complétant le questionnaire ou en participant à la rédaction de la conclusion participative, nous nous sommes aperçus que, même si notre société actuelle évolue et tend vers l'inclusion, il reste un gros travail à faire dans différents domaines.



Ainsi, il apparaît que les structures d'accueil sont insuffisantes, ce qui entraîne pour les parents, l'obligation d'aménager leur temps de travail. Ce qui signifie une perte financière pour le ménage. Qui dit perte financière, dit choix à faire dans les dépenses et dans certaines situations, les frais médicaux sont reportés tant pour les parents que pour leurs enfants...

La question de l'enseignement revient régulièrement. En effet, à l'heure où la société prône l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, on se rend compte que peu d'enfants y ont accès et restent cantonnés dans l'enseignement spécialisé. S'en suit également toute la problématique du transport scolaire qui oblige certains enfants →

à faire parfois 3 heures de trajet par jour pour pouvoir aller à l'école.

Il subsiste également au sein de notre système de sécurité sociale un gros souci au niveau du remboursement des séances de logopédie. Celles-ci représentent un coût important pour les parents et certains se voient refuser le remboursement car il leur est impossible de faire tester le QI de leur enfant.

Au travers des questionnaires reçus, nous avons pu voir que, quel que soit le milieu dans lequel grandit un enfant à besoins spécifiques, ses parents rencontrent des

difficultés financières et structurelles pour faire face à tous ses besoins. Nous nous engageons donc, en tant qu'association représentant les personnes en situation de handicap et leurs familles, à relayer tant aux politiques, qu'aux organismes compétents toutes les revendications que nous avons pu faire ressortir.

*Si vous souhaitez en savoir plus,
n'hésitez pas à lire notre étude
ou à nous contacter
au 02/515 17 29.*

En facile à lire :



L'ASPH écrit des études.

Une étude examine en détail une situation.

L'ASPH a écrit une deuxième étude sur les réalités des parents d'enfants en situation de handicap.

Dans cette étude, l'ASPH explique le quotidien des parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans.

Il y a encore beaucoup de travail pour l'inclusion des enfants :

- dans les loisirs ;
- à l'école ...

Les parents ont des difficultés pour répondre à tous les besoins de leurs enfants.

L'étude a permis de faire une liste de ce qui ne va pas.

Les parents souhaitent des changements.

L'ASPH va informer les ministres.



© Shutterstock.com

Tournant important du mécanisme de protection sociale : les allocations familiales

Après 530 jours de crise sans gouvernement, la Belgique finira par s'accorder sur une 6^e réforme de l'État. Elle prévoit plusieurs changements, dont celui des allocations familiales.

Cette branche de la Sécurité sociale n'est plus, depuis le 1^{er} juillet 2014, de la compétence du Fédéral mais des entités fédérées. Il s'agit des 3 régions et des 3 communautés (Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale).

A partir du 1^{er} janvier 2020, il y a aura donc plusieurs entités indépendantes

ayant une liberté propre quant à la législation et quant à la gestion des paiements des prestations familiales pour +/- 2,7 millions d'enfants. Au 31 décembre 2015, pas moins de 61.975 enfants étaient reconnus par la Direction générale Personnes handicapées.

Pour Bruxelles, ce sera la COCOM qui sera compétente pour les allocations familiales. Il s'agit d'une institution bicommunautaire (2 institutions communautaires : la Commission communautaire française et la Commission communautaire flamande). Mais rien n'est encore bien défini. ➡

Pour la Région wallonne, le Gouvernement wallon a centralisé les instances en créant une seule agence: l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité-anciennement l'AWIPH) qui a dans ses missions la définition des allocations familiales, la gestion des budgets et le contrôle des caisses y afférent.

Tous semblent être d'accord pour une allocation unique mais la détermination du montant soulève de nombreuses questions car actuellement, les mêmes montants d'allocations sont versés aux parents et ce, quels que soient les revenus du ménage. Les débats au niveau politique se portent sur différentes questions : le montant selon le rang de la fratrie, un enfant est-il égal à un autre, doit-on lier l'allocation aux revenus des parents, doit-on soutenir davantage les familles monoparentales ?

L'ASPH et d'autres acteurs sont impliqués dans les concertations pour préserver les acquis de la réglementation actuelle (réforme importante en 2003). Nous continuons à travailler ensemble pour un système efficient et fidèle aux réalités médicales et socio-économiques de chaque jeune porteur d'un handicap.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service de législation.

Un guide d'information sur le système actuel d'allocation familiale et d'allocation familiale majorée vient d'être édité par l'ASPH. Vous pouvez le télécharger sur notre site ou le commander au 02/515 06 43 ou via asph@solidaris.be

En facile à lire :



Quand un enfant naît, les parents reçoivent une allocation familiale.
Une allocation, c'est une somme d'argent.
Les parents reçoivent cet argent pour leur enfant.
Quand l'enfant a un handicap, on parle d'allocation familiale majorée.
Aujourd'hui, on revoit la façon de demander et de donner ces allocations.
Si on habite en Wallonie, en Flandre ou à Bruxelles, ce sera différent.
Tout n'est pas encore décidé.
Il y a encore des discussions sur la façon de faire.
L'ASPH participe à ces discussions.
L'ASPH a publié un guide sur les allocations.

LA FIBROMYALGIE, UN SYNDROME PARTICULIÈREMENT DOULOUREUX ET PEU CONNU

En Belgique¹, on estime entre 200 000 et 300 000 le nombre de personnes touchées par la fibromyalgie. Les femmes sont principalement concernées (environ 70 %). Plusieurs formes de fibromyalgie existent, dont certaines sont très invalidantes, car les douleurs s'accompagnent d'autres symptômes.


Les personnes se sentent fréquemment incomprises, car il n'existe pas de « manifestations extérieures » de la maladie. Invisible à l'œil, beaucoup pensent qu'elle n'existe pas... Avec pour conséquence, un isolement de la personne malade, phénomène qui influe négativement sur la maladie.

Vivre avec la fibromyalgie est tout à fait possible, moyennant certaines adaptations. Les médicaments doivent être utilisés avec parcimonie et en synergie avec les autres traitements.

Quels en sont les symptômes ?

Les principaux symptômes sont des douleurs musculo-squelettiques diffuses, de la fatigue et des troubles cognitifs, qui peuvent s'accompagner parfois de troubles digestifs, d'ennuis urinaires, d'anxiété, de vertiges, de céphalées...

Les douleurs sont permanentes, variables en intensité d'une personne à l'autre, aggravées par le stress, l'effort, la position statique prolongée... Être confronté aux douleurs peut avoir des conséquences importantes sur le plan personnel, familial et socioprofessionnel.

Pour certains patients, la fibromyalgie s'est installée brusquement. Pendant de longues années, ils ont vécu sur un mode d'hyperactivité et tout à coup « l'élastique a cédé ». Il y a un avant et un après. Pour d'autres, elle s'installe progressivement. D'abord un mal de dos, qui au fur et à mesure 

¹ Via des études réalisées dans d'autres pays

colonise d'autres zones. Divers symptômes peuvent aussi apparaître.

Son évolution est différente d'une personne à l'autre. Une grande partie des malades parlent « de hauts » et « de bas » qu'il faut gérer au quotidien. Pour une plus petite partie, l'invalidité est plus sévère.

Comment expliquer et gérer la maladie ?

La fibromyalgie s'explique par un dysfonctionnement du système nerveux central et périphérique. Elle ne se guérit

pas encore, mais il est possible de mieux vivre avec elle par la pratique régulière d'un sport et une meilleure gestion de la maladie au quotidien. Certains patients peuvent redevenir asymptomatiques, car ils ont appris à bien gérer leur affection.

L'asbl « Focus fibromyalgie Belgique » ainsi que l'ASPH œuvrent ensemble pour permettre aux patients de reprendre confiance, de s'octroyer du temps, ce qui a un effet positif sur la maladie (voir l'écho des régionales et le groupe de travail fibromyalgie).

En facile à lire :



L'ASPH de Namur avec l'asbl « Focus Fibromyalgie Belgique » proposent un groupe de travail sur la fibromyalgie.

La fibromyalgie est une maladie.

Cette maladie n'est pas très connue.

Elle touche plus de femmes que d'hommes.

On ne guérit pas encore la maladie.

Mais on peut apprendre à vivre avec.

Comment reconnaître la fibromyalgie ?

Quand on souffre de :

- Douleurs dans les os ;
- Douleurs dans les muscles;
- Fatigue ;
- Maux de tête;
- Problèmes de digestion ;
- Vertiges ;
- ...



Les analyses 2016 : cap sur la Culture !


En 2016, l'ASPH a mené un travail d'analyses sur différents sujets avec un intérêt particulier pour la culture et l'accès à la culture des personnes handicapées. Les différentes questions de recherche ont orienté nos réflexions sur l'accès à la culture au sens très large, mais ont ouvert de nombreuses pistes pour le futur.

De fait, lorsque l'on parle d'un « accès » à la culture, on est confronté directement à la question de l'accessibilité des bâtiments ou lieux culturels. Or, réduire cet accès à la présence ou non d'« ascenseurs » biaise complètement le débat. Nous vous invitons à lire **« L'accès à la culture des personnes handicapées : l'ascenseur culturel est-il en panne... ? »** pour en comprendre les enjeux.

Ceci dit, de nombreux lieux culturels demeurent peu ou pas accessibles aux personnes handicapées. Dans l'analyse **« Accessibilité des festivals aux personnes handicapées : un levier culturel ? »**, la question des événements comme levier culturel dans une logique de non-discrimination, de diversité et de partage est abordée.

S'il est parfois acquis que les festivals doivent être accessibles aux personnes handicapées, les organisateurs se heurtent parfois à des freins qu'il faut mettre en débat pour activer les leviers. C'est notamment ce dont il est question dans **« Accessibilité des festivals pour les personnes handicapées : comprendre les freins pour activer les leviers ? »**

Lorsqu'on quitte un peu le domaine de l'accessibilité et qu'on s'intéresse à la législation, on se confronte alors à la difficulté de définir la notion de droits culturels. Ainsi, dans l'analyse **« Droits culturels des personnes handicapées : le flou artistique ? »**, nous discutons du fait que, certes les personnes handicapées, comme toute personne, ont des droits culturels, mais que subsiste un énorme flou artistique de ces droits...

Dans l'analyse **« La participation à la vie culturelle des personnes handicapées : analyse critique de la notion de « produits culturels » de l'article 30 de la Convention ONU »**, on se rend compte que, 

malheureusement, la personne handicapée est vue comme « consommatrice » de culture et non pas comme « porteuse » de culture(s).

La personne handicapée comme porteuse de culture est une vision relativement « nouvelle »... Les institutions d'hébergement considèrent encore que les aspects plus artistiques ou culturels sont secondaires. C'est ce dont nous débattons dans **« De l'intérêt d'introduire les dimensions artistiques dans les institutions pour personnes avec un handicap mental »**.

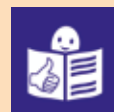
Enfin, l'une des analyses les plus touchantes, les plus représentatives de l'application des droits culturels aux personnes handicapées est la rencontre avec Saïd GHARBI. Danseur non-voyant, il a su dépasser son handicap par l'art de

la danse qu'il utilise comme moyen de toucher les gens. Le handicap n'est plus une limitation, mais une ouverture vers les autres sens. Cet artiste nous invite à l'introspection, à la prise de conscience des normes, à bouger les lignes.

L'analyse **« Saïd GHARBI ou l'art de la danse comme outil de rencontre et d'émancipation »** est une source d'inspiration pour notre travail de recherche sur les aspects culturels.

Ces analyses nous ouvrent beaucoup de perspectives pour 2017, notamment autour de la démocratisation culturelle, de la démocratie culturelle, de la culture comme acte de résistance au 21^e siècle. Dans une société où les droits se détricotent, les enjeux culturels sont un moyen de recréer du lien, du social et du politique.

En facile à lire :



L'ASPH écrit des analyses.

L'année passée, l'ASPH a écrit beaucoup d'analyses sur la culture.

L'ASPH s'est posé des questions sur :

- les droits culturels des personnes handicapées ;
- l'accessibilité des festivals ;
- l'accès à la culture ;
- la participation des personnes en situation de handicap dans la culture ;
- ...

Ces analyses se trouvent sur notre site.

Handymade in Brussels

Dans le précédent numéro, nous vous parlions du projet « Handymade in Brussels ». Pour rappel, la Ville de Bruxelles avait recouvert les bâtiments de la Grand-Place de Bruxelles avec des bâches.

Ces bâches ont été récupérées par le collectif formé par l'ASPH, l'entreprise de travail adapté l'Ouvroir, le designer Pierre-Emmanuel Vandeputte et le Mad in Situ. Une fois récupérées, ces bâches ont servi à fabriquer 480 sacs numérotés.

Ce projet reflète une dimension sociale, économique, durable et éthique dans une société de plus en plus confrontée à la concurrence et à la mondialisation.

Ainsi, nous pouvons donc dire qu'à l'ombre des préjugés, 29 travailleurs handicapés de l'Ouvroir s'affairent à la confection de sacs sur mesure, uniques en leurs genres. Ces sacs sont en vente.

Nous vous invitons à les découvrir et à les acheter si vous le souhaitez sur le site www.handymade.brussels

En facile à lire :



L'ASPH et 3 partenaires participent à un projet.

Ce projet s'appelle « Handymade in Brussel »...

Ou comment réutiliser les bâches de la Grand'Place de Bruxelles ?

Ces bâches sont transformées en sacs.

L'entreprise de travail adapté – ETA – l'ouvroir a fabriqué 480 sacs. Ils sont en vente.

Une ETA adapte le travail aux personnes en situation de handicap.

Les 4 partenaires sont:

- une entreprise de travail adapté : « L'Ouvroir » ;
- un artiste bruxellois : Pierre-Emmanuel Vandeputte ;
- un atelier artistique : Mad in Situ ;
- une asbl : l'ASPH

quinzaine
DES RÉALISATEURS
CANNES 2013
CLÔTURE

PIPPO DELBONO

CANDY MING

HENRI

UN FILM DE
YOLANDE MOREAU



AVEC JACKIE BERROYER SIMON ANDRÉ LIO GWEN BERROU BRIGITTE MARIAULLE - LES COMÉDIENS DE LA COMPAGNIE DE L'OISEAU-MOUCHE

PRODUCTION JULIE SAZARDON AVEC PHILIPPE GUILBERT SCÉNARIO MARC-PHILIPPE GUYENS AVEC FABRICE ROUSSEAU PAR JEAN-PAUL BERNARD JEAN MALLET JEAN-PIERRE LAFFONCE COORDONNATEUR ADRIELLE HÉLOÏSE MOREAU MONTAGE CHRISTIANE WIM WILLAERT
PRODUCTION ASSISTANTS CHRISTOPHE JEANFRÉDY JEAN-LOUIS LAMY ARLETTE ZYLBERBERG ANTONINO LOMBARDO COORDONNATEURS JACQUES-HENRI ET OLIVIER BROUWCKART AVEC LA COOPÉRATION FINANCIÈRE DE CHRISTMAS BY JULEY VERSUS PRODUCTION FRANCE 3 CINÉMA
ET COMME FILM IRTM (ÉMISSION BELGE) BELGACOM PRIME TIME AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ CINE+ ET FRANCE TÉLÉVISIONS EN ASSOCIATION AVEC MANON 3 AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE
ET LA PYSANOVY NORD-PAS-DE-CALAIS AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS ET LE PARTENARIAT AVEC LE CNC AVEC LE SOUTIEN DU PROGRAMME MEDIA DE L'UNION EUROPÉENNE DE LA PROCÉDURE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU CNC
AVEC LE SOUTIEN DU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE-BRUXELLOISE ET LE VOUD AVEC LE SOUTIEN DU TAX SHIELD DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL BELGE ET DE WEVER INVEST
ET LA PARTICIPATION DU FONDS AUDIOVISUEL FLANDAIS (COOPÉRATION SAISON 2012-2013) AVEC LE SOUTIEN DU PACTE

© 2013 BY JULIE SAZARDON / LES FILMS DE LA COMPAGNIE DE L'OISEAU-MOUCHE

UN FILM DE YOLANDE MOREAU

Le Pacte

Une petite pause culture...



Chaque semaine, des films sortent, des livres paraissent, des pièces de théâtre sont jouées. Nous pensons qu'il est intéressant d'en présenter l'un ou l'autre dans notre Handyalogue en fonction de l'intérêt, de l'actualité, du coup de cœur ou de l'envie, que cela concerne ou non le handicap.

Dans ce numéro, nous avons décidé de vous parler du film « Henri » de Yolande MOREAU. Ce film belge réalisé en 2013 relate l'histoire d'un monsieur prénommé Henri...

Henri, la cinquantaine et son épouse Rita gèrent dans la région de La Louvière un café restaurant « La Cantina ».

Au décès inopiné de son épouse, Henri se retrouve esseulé et désesparé malgré la visite de ses deux amis : Bibi et René. À trois, ils partagent la même passion pour les pigeons voyageurs. Les trois amis se retrouvent régulièrement à la Cantina et partagent quelques bières en échangeant des plaisanteries.

Afin de l'aider à garder son café restaurant, sa fille lui propose de faire appel à « un papillon blanc ».

Dans le village, il y a une institution qui accueille des personnes handicapées que l'on appelle « les papillons blancs ». C'est

ainsi que Rosette va venir aider quotidiennement Henri. Rosette est jeune et à la recherche de nouvelles découvertes, d'indépendance et d'amour. Quant à Henri, il noie sa solitude dans l'alcool...

Ce long métrage aborde la thématique du handicap, mais aussi de la solitude avec ces deux personnages principaux, Henri et Rosette. Chacun peut interpréter la fin du film... D'ailleurs, y a-t-il vraiment une fin ?

Loin du blockbuster américain, ce film séduit par ses magnifiques paysages et par la bande originale de Wim Willaerts, acteur et musicien belge.

Notons également que le film « Henri » a été nommé au prestigieux Festival de Cannes 2013 ainsi qu'à la Cérémonie des Magritte 2015 dans les catégories du meilleur film, du meilleur réalisateur, du meilleur scénario original ou adaptation et de la meilleure musique originale.

De votre côté, si vous avez vu ce film ou un autre et que vous souhaitez en discuter avec nous, partager votre ressenti, vos impressions ou simplement l'envie de partager un moment culture, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse courrier ou via notre page Facebook.

L'écho des régionales

FNPH du Brabant

PROGRAMME

BRUXELLES AUTREMENT



Depuis l'an dernier, nous avons créé le groupe « Bruxelles autrement » qui participe à différentes activités culturelles et événementielles dans notre capitale. Pour vous inscrire à la prochaine activité, contactez Adeline au plus vite au 02/546 15 44 ou par mail : fnph@fmsb.be.

Attention : les places sont limitées !

ce rendez-vous est pour vous !

Théâtre, cirque, danse !

Vous avez le choix

du rendez-vous, entre :

1) 16h45 : FNPH asbl -

Rue du Midi, 118

à 1000 Bruxelles

2) 17h30 : au festival -

Boulevard Emile Jacqmain 111-115

à 1000 Bruxelles

Prix : 15 €

Jeudi 23 mars : Festival XS

à Bruxelles de 17h30 à 22h00



Amateurs d'univers singuliers,

Lors de votre inscription,

veuillez préciser votre choix

du lieu de rendez-vous.

ASPH de Liège

Stage Sports et découvertes

Public : jeunes de 13 à 18 ans

avec ou sans handicap

Dates : du 03/04 au 07/04

Inscriptions jusqu'au

24 mars 2017.

Lieu : Hall Omnisports

de Beyne Heusay

Prix : 71€ (affilié-e-s Solidaris) / 86 €

(non affilié-e-s)



et sexuelle pour les adolescents

en situation de handicap organisés par

l'ASPH-Espace Différences et le Centre de

Planning Familial des FPS de Liège.

Public: jeunes de 13 à 17 ans

en situation de handicap

Dates : du 3/04 au 7/04

Inscriptions jusqu'au 24 mars 2017.

Séance d'information : mardi 7/03 à 17h.

Lieu : rue E. Remouchamps, 2, 4020 Liège

Prix : 50 € (affilié-e-s Solidaris) et 65 €

(non affilié-e-s)

Stage « À la rencontre de soi, des autres, de l'amitié et de l'amour »



Ateliers sur la vie relationnelle, affective

Ce projet réalisé avec le soutien de la

Fondation Roi Baudouin et de

la Loterie Nationale. →

Séjour à la ferme : « du Coq à l'âne »

Public : enfants de 7 à 15 ans

avec ou sans handicap

Dates : du 10/04 au 14/04

Inscriptions jusqu'au 24 mars 2017.

Lieu : Ferme du Monceau, Juseret

Transport : autocar

Prix : 300 € (affilié-e-s Solidaris) /

403 € (non affilié-e-s)

Programme : approche du handicap, adaptation d'activités, communication adaptée, gestion des comportements inadaptés, manutention, cohésion et travail en équipe...

Public : à partir de 16 ans

Dates : du 1/04 au 14/04

Inscriptions jusqu'au 6 mars 2017

Lieu : Ferme du Monceau, Juseret

Transport : autocar

Prix : 100 € (affilié-e-s Solidaris) / 120 € (non affilié-e-s)

Renseignements et inscriptions :

04/341 63 06

e-mail :

espacedifferences.liege@solidaris.be

Formation Espace DiFFéReNCe^s

Formation résidentielle en animation et encadrement des enfants et jeunes en situation de handicap. Organisée en même temps que le séjour enfant/ado.

ASPH Luxembourg

1. Après-midi cinéma en audiodescription

Tenté par une séance cinéma hors du commun ? Venez librement découvrir ou redécouvrir, en famille ou avec vos amis, 3 œuvres cinématographiques en audiodescription. Accessibles aux personnes présentant une déficience visuelle, ces projections sont **ouvertes à toutes et tous !**

Vous ne présentez pas de déficience visuelle ? Vous avez l'opportunité de découvrir cet ingénieux procédé à l'aide d'un bandeau qui occultera votre vue. Le choix vous est entièrement laissé de vivre longuement ou non cette expérience. Le bandeau peut être retiré à tout moment.

- Mardi 7 mars : En Équilibre de D. Dercourt ;
- Mardi 16 mai : Hippocrate de T. Lilti ;

- Mardi 13 juin : Jappeloup de C. Duguay.

Chaque séance débute à 14h30 et se déroule à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (Grande salle de spectacle – Chaussée de l'Ourthe, 74) à Marche-en-Famenne.


Cet évènement est organisé en collaboration avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, Cinémarche ASBL, l'œuvre Fédérale Les amis des aveugles et avec le soutien de la Province de Luxembourg.

GRATUIT et ouvert à tous !

Renseignements et inscriptions :

061/23 11 37 ou asph@mflux.be

2. Séjours adaptés

L'ASPH Luxembourg vous propose une série de séjours adaptés, en collaboration avec l'ASBL Évasions. 

- La Panne du 30 juin au 7 juillet et du 4 août au 11 août : pour tous les types de handicaps. Logement dans un centre de vacances adapté. Animations diverses au sein du centre : visites, promenades, cuistax, détente à la plage... Participation (pour les 2 dates) : 795€ (affilié-e-s) et 995€ (non affilié-e-s)
 - Costa Brava (Espagne) du 7 au 16 juillet ou du 7 au 23 juillet: pour tous les types de handicaps. Logement dans un hôtel super confortable avec piscine et face à la plage. Pension complète. Spectacle de flamenco, soirées dansantes, visite de Barcelone... Participation 1re date : 925€ (affilié-e-s) et 1175€ (non affilié-e-s) Participation 2e date : 1295€ (affilié-e-s) et 1720€ (non affilié-e-s)
 - Lloret de Mar (Espagne) du 21 au 30 juillet : pour les personnes présentant une déficience mentale légère à modérée. Logement dans un hôtel super confortable avec piscine et face à la plage. Pension complète. Spectacle de flamenco, soirées dansantes, visite de Barcelone... Participation : 925€ (affilié-e-s) et 1175€ (non affilié-e-s)
 - Ile de Rhodes (Grèce) du 20 au 29 juillet : pour personnes présentant un handicap mental léger à modéré. Logement dans un très bel hôtel situé en bord de mer. Pension complète. Découverte de l'île, marché, plage, soirées folkloriques... Voyage en avion. Participation : 1775€ (affilié-e-s) et 2025€ (non affilié-e-s)
 - Rimini (Italie) du 17 au 26 juillet : pour personnes présentant un handicap mental léger à modéré. Pension complète. Logement dans un superbe hôtel 4 étoiles. Cuisine soignée, nombreuses visites dont le parc aux dauphins... Participation : 1245€ (affilié-e-s) et 1495€ (non affilié-e-s)
 - La Dalmatie (Croatie) du 20 au 29 juillet : pour personnes présentant un handicap mental léger à modéré. Séjour en All-In. Logement moderne dans un charmant hôtel situé au calme et doté d'un centre de bien-être. Magnifique panorama. Participation : 1470€ (affilié-e-s) et 1720€ (non affilié-e-s)
 - Algarve (Portugal) du 20 au 29 juillet ou du 22 juillet au 1er août : Voyage en avion. Séjour All-In. Logement dans un hôtel 4 étoiles. Club avec nombreuses animations francophones. Grand domaine verdoyant et délicieux buffets. Participation : 1640€ (affilié-e-s) et 1890€ (non affilié-e-s)
- Les demandes d'inscriptions doivent nous être adressées le plus rapidement possible. Pour toutes les inscriptions réceptionnées **après le 28 février 2017**, un supplément de 35€ sera demandé après chaque mois écoulé.
- Une **séance** générale **d'information** sera prévue le jeudi 9 mars 2017 à 10h00 – Rue Joseph Renquin, 36 à 6600 Bastogne afin que vous puissiez poser toutes vos questions et découvrir concrètement ➡

chacune de ces destinations.
Inscriptions obligatoires.

Renseignements et inscriptions :
061/23 11 37 ou sur asph@mflux.be

ASPH Province de Namur

De l'adaptation de jeux



L'ASBL ASPH-ES de la Province de Namur a le plaisir de vous inviter aux prochaines animations du groupe de travail « Rencontres et jeux » qui se déroulent à Saint-Servais. Lors de ces rencontres, nous pourrions tous ensemble réfléchir et réaliser des adaptations de jeux de société.

Des groupes de parole



Vous vivez un handicap suite à une amputation ?
L'ASPH organise en collaboration avec l'asbl Amptraide, un groupe de parole permettant aux personnes de s'entraider, se soutenir, partager et exprimer les difficultés et les moyens de les dépasser.
Vous vivez avec la fibromyalgie ?
L'ASPH réseau Solidararis organise en collaboration avec l'asbl Focus Fibromyalgie Belgique, des groupes de parole à Philippeville, Saint-Servais et Viroinval permettant aux personnes de s'entraider, se soutenir, partager et exprimer les difficultés et les moyens de les dépasser.

Des groupes de travail sur la fibromyalgie



À Philippeville un groupe de travail met en place des projets pour développer l'information autour du syndrome de la

fibromyalgie.

À Viroinval, un groupe de travail vient de se créer. Désireux de sensibiliser le grand public à cette maladie chronique, il s'est donné comme objectif de monter un spectacle théâtral qui sera présenté fin 2017. Intéressé ? Rejoignez-nous !

Du sport seniors



À Saint-Servais :
Qi gong : les lundis sauf congés scolaires de 13h45 à 14h45
Gymnastique douce : les mardis sauf congés scolaires de 9h30 à 10h30 ou de 10h45 à 11h45
À la maison des jeunes de Solidararis Province de Namur, 182 chaussée de Waterloo St Servais
À Philippeville :
Gymnastique douce : les mardis de 14h à 15h
Self Défense : les mardis de 15h à 16h
Au Hall sportif de Philippeville, rue de la Gendarmerie.
Prix : Carte de 35€ pour 10 séances + 1 gratuite.

Renseignements et inscriptions obligatoires:

« ASPH - Espace Seniors réseau Solidararis »
Tél : 081/777 800

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée agit concrètement pour faire valoir les droits des personnes handicapées.

Ecoute, conseil et orientation des personnes handicapées et de leur entourage.

Interpellation des responsables politiques.

Sensibilisation via des campagnes et des modules d'animations.

Information à propos du handicap : magazine, site internet, newsletter et Facebook.

Suivi de situations discriminantes subies par des personnes handicapées.

Conseils aux professionnels pour la mise en conformité des bâtiments et événements publics.

Accompagnement des communes pour une plus grande inclusion des personnes handicapées.

Secrétariat général :
Rue Saint-Jean, 32-38
1000 Bruxelles
Tél : 02 515 02 65
asph@solidaris.be
www.asph.be
www.facebook.com/ASPHasbl